

Sciences pour l'ingénierie mention techniques électroniques et communications spécialité communications et techniques pour le multimédia

RNCP2942 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	320
Code(s) ROME	K1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/02/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur polyvalent dans ce domaine d'ingénierie gère les flux d'information de façon informatisée et structurée pour développer des contenus de communication interne et externe ainsi que pour constituer un fond documentaire au service de la stratégie fixée par la direction de l'entreprise. Il met en œuvre tout moyen de communication visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement. Il prend part au choix concernant l'installation et l'exploitation des réseaux et des bases de données.

Il développe des contenus d'information en fonction des orientations fixées, structure les documents qu'ils contiennent en vue d'en faciliter l'accès et l'utilisation. Il choisit les supports (cédérom, page web, audiovisuel) appropriés aux besoins et aux attentes des usagers. Lors de la création de sites Internet, il gère la navigation hypertextuelle et porte une attention particulière à l'ergonomie et à la convivialité de ces produits. Il prend part au choix concernant l'installation et l'exploitation des réseaux et des bases de données.

Ses compétences dans les techniques informatiques associées à de bonnes connaissances des matériels et des réseaux informatiques lui permettent également d'effectuer une veille technologique et concurrentielle pour repérer l'information innovante.

Il peut aussi participer à des actions de formation du personnel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à la rédaction de documentations techniques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maîtriser plusieurs langages de programmation Utiliser des technologies spécialisées telles que l'imagerie interactive

Se tenir au courant des évolutions techniques matérielles et se former aux nouveaux outils logiciels

Etre autonome, rigoureux et organisé

Avoir une sensibilité esthétique

Faire preuve de capacité d'adaptation au travail en équipe

Comprendre l'anglais technique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans le service documentation ou informatique d'entreprises de tous secteurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers visés : Infographiste – Développeur de site Web et multimédia – Ingénierie de documents

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 100 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	911
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur, et composé par les enseignants et les professionnels participant à la formation. La soutenance du stage s'effectue devant un jury comprenant l'encadrant de l'étudiant en milieu professionnel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est organisé conformément aux dispositions législatives issues de la loi de 2002 et aux règles établies par le Conseil d'Administration de l'université. Il est composé d'enseignants-chercheurs, et de professionnels extérieurs à la formation.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 700 €
Selon la branche	7 700 € – 7 806 €

Prise en charge	Branches concernées
7 700 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 806 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/02/2022

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2942/>